

Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande
Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande
Band: 99 (1963)
Heft: 7

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 20.08.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

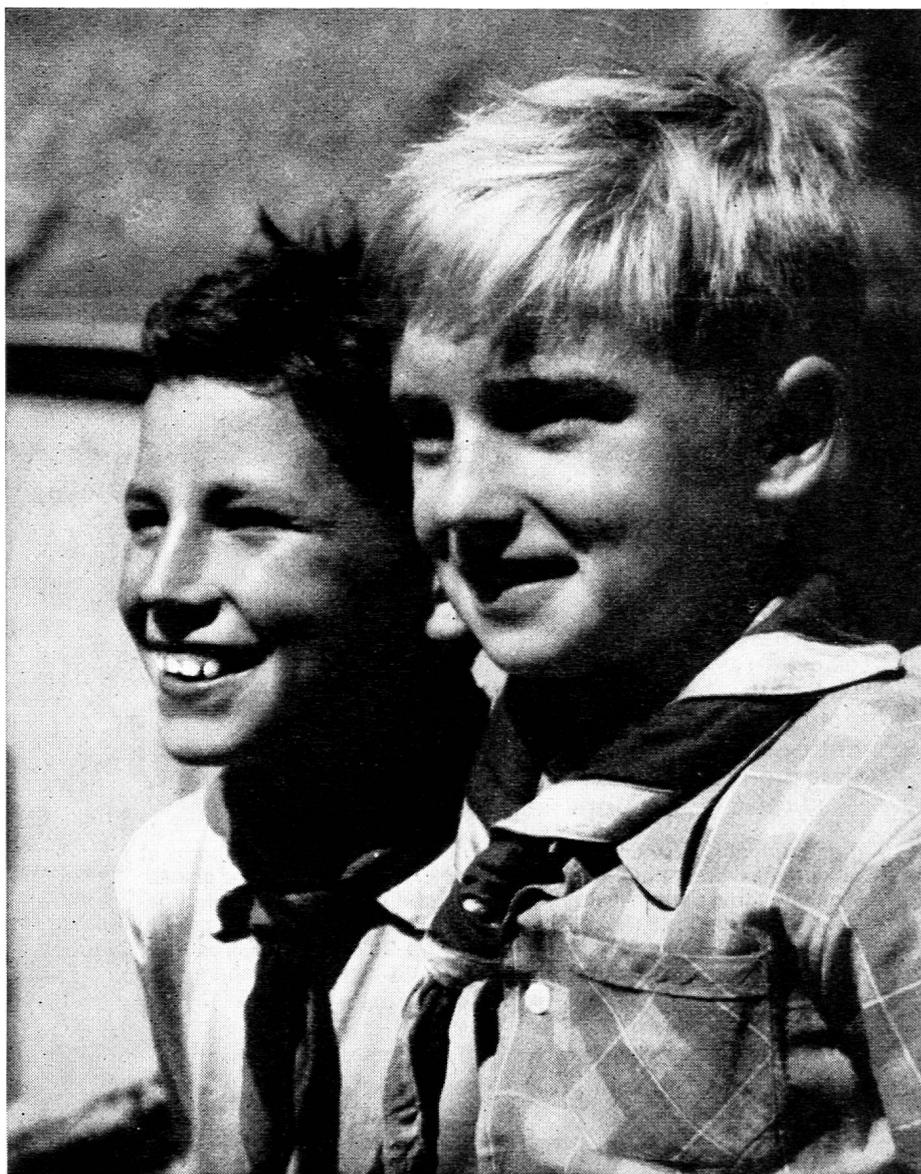
Dieu Humanité Patrie

EDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

Rédacteurs responsables: Educateur, J.-P. ROCHAT, Direction des écoles primaires, Montreux, Bulletin, G. WILLEMIN, Case postale 3, Genève-Cornavin.
Administration, abonnements et annonces: IMPRIMERIE CORBAZ S. A., Montreux, place du Marché 7, téléphone 627 98. Chèques postaux II b 379
PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL: SUISSE FR. 20.- ; ÉTRANGER FR. 24.- • SUPPLÉMENT TRIMESTRIEL: BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE



Comme on les voudrait tous



à l'heure des "jets"
notre monde est inconnu...

La Coopérative suisse du livre "RENCONTRE" vous invite à découvrir les hommes, la vie quotidienne, l'économie, le passé, dans sa Collection :

L'ATLAS DES VOYAGES

1 volume par mois
à l'abonnement

Les plus grands reporters internationaux se sont réunis pour réaliser cette performance coopérative : des livres qui pourraient coûter Fr. 25.- au prix miracle de : **Fr. 7.40** seulement

grand format (17 x 27 cm) - 170 pages de texte - jusqu'à 150 photos et gravures - typographie 2 couleurs - papiers de luxe - reliure glacée. Premiers titres parus: Australie, Cuba, Côte-d'Ivoire, Pays-Bas, Maroc, Hongrie, Andalousie, Iran, Brésil, Syrie, Yougoslavie et Sicile. A paraître (1 volume par mois): Rome, Java-Bali, Belgique, Toscane, Monaco, Guinée, Mexique, Israël, Moscou, Cambodge, Sahara, etc.

Directeur de la collection: Charles-Henri Favrod.

ÉDITIONS
Rencontre

Lausanne Paris Bruxelles Cologne Tunis Casablanca Québec

BON pour un examen gratuit de 8 jours, sans engagement ni frais.

Veuillez m'envoyer gratuitement à l'examen, le premier Tome de la Collection "L'Atlas des Voyages", et votre bulletin de présentation.

Après 8 jours, je vous retournerai le tout ou m'engage à accepter les conditions de souscription spécifiées dans ce bulletin.

Nom Prénom

Adresse

Date Signature

A adresser aux Editions Rencontre, chemin d'Entre-Bois 29, Lausanne 18.

dpt A

VAUD VAUD

Toute correspondance concernant le « Bulletin vaudois » doit être adressée pour le vendredi soir (huit jours avant parution) au bulletinier :
Robert Schmutz, Cressire 22, La Tour-de-Peilz

Congrès SPV : partie administrative

Les circonstances sont parfois telles qu'elles mènent le jeu. Ce fut le cas à propos du compte rendu ci-dessous qui paraît avec un certain retard.

Assemblée de la Société coopérative caisse de secours : Rapport du Conseil d'administration

Robert Pasche intervient pour demander, au chapitre « Immeuble », la suppression de la phrase : « Un léger assouplissement du contrôle des prix ne serait pas pour nous déplaire ».

L'assemblée étant du même avis, le rapport est adopté sans ladite phrase.

Intermède. Pour marquer l'interruption réglementaire qui doit séparer l'assemblée de la Société coopérative de l'assemblée générale de la SPV, le président donne la parole à notre membre d'honneur M. Chevallaz qui, sans notes, avec une verve et une jeunesse que tous admirent, nous dit son plaisir d'assister à ce qu'il nomme notre « fête annuelle ». Il met en évidence le besoin de courage et d'espérance nécessaire à l'exercice de notre profession, nous invite à bannir toute routine. Enfin, il célèbre les vertus de l'enthousiasme, de la joie, de l'optimisme.

Les applaudissements terminés, le président Vivian remercie M. Chevallaz de cette « transfusion spirituelle » qui nous permettra d'aller jusqu'aux examens !

Assemblée générale de la SPV

Cotisation. Elle est fixée à 60 fr. conformément à la décision prise lors de l'assemblée extraordinaire de Renens.

Le caissier rappelle que 33 fr. 50 sont distraits de cette somme pour :

Fédération	2.50
Assurances	2.50
Centrale de documentation	1.50
Caisse de secours	5.—
SPR : « Educateur »	15.—
caisse SPR	6.—
cotisation Congrès	1.—

Il reste donc 26 fr. 50 à la caisse SPV.

Rapport du Comité central

Le président Ehinger donne un complément d'information à propos du chapitre « Réforme de structure de l'école vaudoise », à savoir que le rapport de R. Michel n'a pas encore été mis en discussion devant la commission SPV. Il n'a été que brièvement présenté.

Le rapport Ruffetta (enseignement professionnel et éducation continue) n'a pas encore été présenté non plus.

Discussion générale du rapport

F. Petit, à propos de la pénurie, compare les formules d'avis de remplacement envoyées par le Service de l'enseignement secondaire à celles utilisées par le Service de l'enseignement primaire et regrette fort que celles-ci ne soient pas de la même veine que celles-là !

Robert Pasche se penche sur le cas des maîtres spéciaux qui, nommés à l'enseignement secondaire, voient leur traitement passer de classe 13 en classe 10/7. Il semble qu'il n'y ait pas là une invitation à demeurer fidèle à l'école primaire.

Il en est de même des maîtres qui passent à l'enseignement complémentaire professionnel, très certainement parce que des conditions avantageuses leur sont faites.

Le problème de l'étalement est certainement lié à celui de la pénurie.

Exposition nationale. Par lettre, le collègue Cornaz demande des renseignements à propos de cette très prochaine manifestation.

J. Vittoz, délégué à cette exposition, donne des renseignements relatifs à « l'action jeunesse » et des précisions sur le « reportage national » qui sera demandé aux écoliers suisses.

Cornaz est satisfait de la réponse mais demande qu'information soit donnée par le canal de l'« Educateur ».

H. Porchet, prêt à apporter tout son appui, trouve cependant la préparation bien longue et s'étonne qu'on en soit encore aux idées générales 12 mois avant l'exposition.

Gfeller pose la question suivante : Que mettra-t-on au chapitre « Vers l'école de demain » ?

Vittoz se le demande aussi, ce qui fait que Gfeller continue à « frémir » !

Cette parenthèse sur l'Exposition nationale étant close, Jaccard revenant au rapport du CC, reprend la question des nombreux départs vers l'enseignement complémentaire professionnel déjà soulevé par Pasche. Il faudrait donner au corps enseignant des conditions assez favorables pour l'encourager à rester dans l'enseignement primaire. Il demande donc que le CC examine cette situation mais « avant 1967 » !

Le rapport du comité central, mis aux voix, est accepté à l'unanimité.

Discours de M. P. Oguey, chef du département.

Remise des diplômes de membres honoraires : Nous en avons parlé dans l'« Educateur » du 1er février.

SPR. Dans son message, A. Veillon, président, nous demande, entre autres, de croire à la SPR, nous exhorte à la patience quant à l'avènement de l'« Ecole romande » et rompt une lance en faveur de la formation continue de l'enseignant.

Propositions individuelles

L'assemblée accepte la proposition d'Ed. Cachemaille d'envoyer la lettre ci-dessous à la Société suisse de radiodiffusion et télévision, à Berne :

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

L'Assemblée générale de la Société pédagogique vaudoise, réunissant à Lausanne 1200 institutrices et instituteurs, vous prie instamment de protéger la génération montante dans sa santé et son équilibre nerveux, en excluant de la réclame télévisée la publicité en faveur de l'alcool (sous toutes ses formes), du tabac et des remèdes tranquillisants.

Veillez agréer, Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs, l'assurance de notre considération distinguée.

Trois membres se retirent et sont donc à remplacer : L. Vivian, président, R. Renaud et G. Ludi.

Georges Ehinger exprime les plus vifs remerciements à ces trois collègues quittant le bureau et adresse un merci tout particulier à Vivian qui a toujours su tenir avec une autorité sereine, teintée d'humour, le gouvernail de cette barque souvent capricieuse qu'est l'assemblée générale.

Le bulletinier s'associe à ces remerciements. Vivian a conduit avec beaucoup d'aisance et d'à propos les débats de nos assemblées autant ordinaires qu'extraordinaires, car en ce dernier domaine, il a eu sa large part. Nous le remercions du temps qu'il a consacré à notre société et lui disons tout notre regret de le voir quitter cette importante fonction.

Merci aussi à ses deux collaborateurs, à R. Renaud, vice-président et à G. Ludi qui avait la tâche effacée, mais lourde, de tenir les procès-verbaux.

Election de trois nouveaux membres

Sont proposés et élus : Mlles Andrée Blanc, Payerne, Rosine Meylan, Nyon, et A. Schertenleib, Prilly qui siègeront en compagnie de Mlles Benguerel, Lavigny et J. Bérard, Yverdon.

Nos félicitations à ces nouveaux élus.

Jamais membre nouveau homme n'aura été si gracieusement entouré !

Election d'un nouveau membre du Comité central

Le président Vivian remercie A. Rochat pour ses cinq ans d'activité au comité et lui remet, à l'occasion de son « faux départ » un cadeau tout indiqué pour un futur secrétaire central.

La section de Nyon présente, pour remplacer Rochat, la candidature de P. Besson, de Duillier, candidat acclamé par l'assemblée.

Nos félicitations à P. Besson, nouveau membre du CC.

R. S.

Pénurie

L'enquête à laquelle s'est livrée dans tous les districts du canton durant le second semestre de 1962 la commission « Pénurie » de la SPV lui permet d'affirmer que ce n'est pas moins de deux cents nouvelles classes (peut-être plus) dont l'ouverture sera probablement nécessitée par l'accroissement de la population d'ici 1967.

Si rien n'est fait pour adapter la formation des maîtres à cette expansion démographique et si le nombre des départs de la profession (une vingtaine annuellement) se maintient au même niveau, la pénurie des seuls instituteurs passera d'une centaine (compte tenu des classes indument dirigées par une institutrice) à quelque 150 ; le chiffre de deux cents n'aurait même rien qui nous surprendrait.

* * *

Cette enquête unique est basée sur des indications fournies bénévolement. Elle est insuffisante pour augurer l'avenir avec précision mais justifie un cri d'alarme... et tel était notre but.

Un bilan isolé est en effet une photographie, une vue statique de la situation à un moment donné. Les variations numériques du corps enseignant et, plus encore, celles de la population sont au contraire des phénomènes essentiellement dynamiques.

Le DIP devrait, pensons-nous, organiser une enquête, en quelque sorte permanente, afin d'être à même, en tout temps, de connaître ses besoins en personnel plusieurs années à l'avance. Il lui serait ainsi possible d'adapter sans cesse ses prévisions à l'évolution de la conjoncture, tant démographique qu'économique.

Pour la Commission « Pénurie » : P. Nicod.

Championnat de basketball pour instituteurs

Mis sur pied par l'Association vaudoise des maîtres de gymnastique (AVMG), ce championnat a débuté en novembre dernier pour se terminer à fin janvier. Il groupait les équipes de cinq sections de l'AVMG : Aigle, Morges, Renens, Vevey et Yverdon. Tous les matches — disputés le vendredi entre 17 et 19 h. — ont pu se dérouler normalement, et dans le meilleur esprit sportif.

Aux dix matches prévus s'en sont ajoutés deux, qui ont départagés les équipes à égalité. Nous remercions les arbitres de l'Association vaudoise de basketball, qui se sont montrés très compréhensifs en n'exigeant pas une application trop stricte des règles officielles du jeu.

Classement final : 1. Vevey ; 2. Renens ; 3. Morges ; 4. Yverdon ; 5. Aigle.

L'expérience ayant été concluante, cette année verra-t-elle une réédition de ce championnat, ou un championnat de volleyball. Nous en reparlerons.

*Pour le comité AVMG :
P. Badoux.*

Rappel

Demain, samedi 23 février, visite du Musée Forel à Morges : meubles du XVIIe au XIXe, porcelaines et faïences du XVIIIe, tapisseries, 24 eaux-fortes de Rembrandt, série de burins et bois de Dürer, ainsi que la collection de poupées et jouets de René Morax.

Rassemblement devant le musée, Grand-Rue 54, à 15 heures.

La visite sera suivie d'une réunion du groupe de dessin à laquelle sont conviés les collègues de la région.

H.

Association des maîtres des classes supérieures

Le responsable si dévoué de la bibliothèque circulante, P. Grasset, a donné sa démission pour la fin de cette année scolaire, en raison de son changement d'activité professionnelle.

Nous le remercions très vivement pour tout le soin, la ponctualité et le dynamisme qu'il a apportés à l'accomplissement de cette tâche et lui souhaitons plein succès dans ses nouvelles occupations.

Mais il faut lui trouver un remplaçant : que ceux que ce travail éminemment utile pourrait intéresser, s'adressent au plus tôt au président de l'association, F. Rastorfer, Chemin de Pierrefleur 44, Lausanne.

Merci d'avance.

Le Comité.

Gilde de Travail

Techniques Freinet

La commission enfantine se réunira le jeudi 28 février à 17 h. dans la classe de Mme Ramponi à Riex pour du théâtre de marionnettes, créé de toutes pièces par les enfants.

Au programme : deux pièces : « La saucisse ensorcelée » et « La belle histoire d'Oscar ».

AVMG - Ski haute montagne - Rosablanche

L'AVMG organise les 2 et 3 mars une excursion prévue à la Rosablanche (3336 m). Course pour bons skieurs. Inscription jusqu'au 25 février auprès de R. Martin, chemin du Trabandan 5, Lausanne. Une circulaire renseignera les participants.

Educatrices des petits

Samedi 2 mars, à 14 h. 30, au collège de Floréal, rencontre de printemps à laquelle Mme Audergon, diplômée des Beaux-Arts à Paris, nous apportera ses idées et ses conseils. Nous créerons un mobile et ferons des collages avec diverses matières. Soyons nombreuses à profiter de cette aubaine !

Postes au concours

Agiez. — Instituteur primaire.

Arnex s/Orbe. — Institutrice primaire. Entrée en fonctions : avril 1963. Appartement à disposition au collège.

Corsier. — Instituteur primaire aux Monts. Appartement à disposition.

Crissier. — Maîtres de classe supérieure. Instituteurs ou institutrices primaires.

Maîtresse de travaux à l'aiguille (12 h.).

Dailens. — Institutrice primaire.

Ecublens. — Instituteur ou institutrice primaire. Maîtresse semi-enfantine.

Maîtresse enfantine.

Entrée en fonctions : 16 avril 1963. Renseignements : M. J.J. Teuscher, président de la Commission scolaire, tél. 24 45 66.

Essert-Pittet. — Institutrice primaire.

Gland. — Institutrice primaire. Entrée en fonctions : 1er avril 1963. Obligation d'habiter la commune.

Lussy. — Instituteur primaire. Entrée en fonctions : 16 avril 1963.

Moiry. — Instituteur ou institutrice primaire.

Onnens. — Instituteur primaire. Institutrice primaire.

Appartements à disposition. Entrée en fonctions : 16 avril 1963.

Oppens. — Institutrice primaire. Entrée en fonctions : 15 avril 1963. Obligation d'habiter le collège.

Peyres-Possens. — Institutrice primaire.

POMY. — Institutrice primaire. Entrée en fonctions : 16 avril 1963. Obligation d'habiter l'appartement du collège.

Sottens. — Instituteur primaire. Entrée en fonctions : 1er avril 1963.

Tolochenaz. — Institutrice semi-enfantine.

Valeyres s/Ursins. — Institutrice primaire. Entrée en fonctions : avril 1963.

Allaman. — Instituteur primaire.

Baulmes. — 2 instituteurs primaires. Institutrice primaire.

Borex. — Instituteur primaire.

Cheseaux. — Maître de classe supérieure.

Faug. — Institutrice primaire. Appartement de 3 chambres, chambre de bain, chauffage général, à disposition.

Lignerolle. — Institutrice primaire.

Pailly. — Instituteur ou institutrice primaire.

Provence. — Instituteur primaire.

St-Cergue. — Instituteur primaire. Entrée en fonctions : 16 avril 1963.

Yens. — Instituteur primaire.

Mémento

23. 2. 63 : Groupe de dessin : Morges, visite du Musée Forel (eaux-fortes de Rembrandt).

2. 3. 63 : Ed. des petits : Rencontre de printemps.

2-3. 3. 63 : AVMG : ski, haute montagne : Rosablanche.

23. 3. 63 : Groupe de dessin, Lausanne, séance de travail.

1-6. 4. 63 : AVMG : ski de printemps, ski de haute montagne, Bretaye, Zermatt, Les Grisons.

24-25. 5. 63 : SPR : Séminaire de Chexbres : Education continue.

8. 6. 63 : Assemblée générale de l'Association des maîtresses de travaux à l'aiguille.

GENÈVE**GENÈVE**

Les assemblées administratives annuelles auront lieu le jeudi 7 mars.
Retenez déjà cette date !

NEUCHÂTEL**NEUCHÂTEL****Rapport de gestion du Comité central pour 1962**

Les faits les plus saillants qui ont marqué l'activité de la société en 1962 furent :

- en mars, la revalorisation des traitements acceptée par le peuple à une confortable majorité,
- en mai, l'adoption des nouveaux statuts, lors de la trisannuelle,
- en juin, le congrès de Bienne et le rejet du premier projet de réforme des études.

Les modalités d'application de la *Loi sur les traitements* ont provoqué quelques interventions de notre part. Il fallut répondre à de nombreuses demandes de renseignements et participer à la défense des situations

acquises, pour certaines catégories de maîtres spéciaux. Notons que, si la réadaptation des traitements n'a pas satisfait tout le monde, elle a cependant apporté à beaucoup de nos budgets une aide absolument indispensable.

La nouvelle loi sur les traitements modifie la situation des titulaires âgés de plus de 60 ans qui continueront dorénavant à faire partie de la *Caisse de pensions* aux mêmes conditions que leurs collègues plus jeunes. Ils ont dû payer une cotisation de rachat, unique, pouvant se monter à plus de Fr. 1000,—, mais qui leur permettra de jouir de retraites sensiblement améliorées. Le Comité central étudie de près l'interprétation à donner à l'article 23 de la loi sur la Caisse de pensions.

L'indice du coût de la vie étant considérablement monté, nous avons reçu en octobre, une *augmentation de 5 %* avec effet rétroactif au 1er juillet. Souhaitons vivement que les efforts tentés en vue de diminuer le renchérissement soient couronnés de succès, car les réadaptations consenties par nos autorités compensent l'augmentation du coût de la vie, mais ne tiennent pas compte des impositions supplémentaires qui en découlent. Ce problème de diminution du standard de vie est à étudier.

Le *Congrès de Bienne* se déroula par des journées magnifiques et laisse un souvenir de parfaite réussite. Nous pouvons remercier chaleureusement nos collègues de Bienne du soin qu'ils ont apporté à sa préparation. Tout était parfaitement au point : qu'il s'agisse de l'assemblée, des séances musicales, théâtrales, ou encore des courses du dimanche. La partie centrale de la manifestation fut la discussion du rapport « Vers une école romande ». Notre collègue J.-P. Rochat avait fait du travail de l'équipe qu'il animait, une synthèse dont on parlera longtemps. Les résolutions du rapport ont toutes été acceptées, et la SPR est engagée à tout mettre en œuvre pour que l'Ecole romande devienne une réalité.

Une des résolutions acceptées au Congrès prévoyait que, dès le printemps 1963, toutes les classes de 2e année de la Romandie devraient mettre à l'essai le programme de grammaire adopté par la Commission. Des raisons indépendantes de la volonté de nos dirigeants sont responsables du fait que cette résolution sera encore lettre morte cette année. Nous le regrettons vivement, en souhaitant qu'une nouvelle commission se remette *sans tarder au travail*. L'opinion publique qui est favorable à notre initiative attend quelques réalisations pratiques.

Qu'il nous soit permis de remercier encore l'ancien comité SPR, présidé par notre collègue A. Perrot. Il a droit à notre reconnaissance, non seulement pour la qualité de son travail, mais pour la manière si cordiale et si ferme de l'accomplir. Que le nouveau comité, vaudois, cette fois, présidé par notre collègue A. Veillon, instituteur à Montreux, sache que nous lui faisons confiance et que notre modeste collaboration lui est acquise. Nous sommes représentés au sein de ce comité par nos collègues Cl. Grandjean et Jean John.

Réforme des études. Le vote négatif du peuple, en juin dernier, nous a déçus. Nous défendions : l'orientation de tous les élèves, le départ simultané de toutes les sections secondaires, la revalorisation des dernières années primaires (appelées préprofessionnelles), une limitation efficace du nombre des maîtres dans les premières années secondaires, une continuité mieux assurée au passage de primaire en secondaire, sans compter une promotion possible pour les maîtres primaires qui voudraient se perfectionner tout en tenant leur classe. Nous avions bien accepté de changer l'étiquette, mais, peu importe, puisque le contenu se trouvait amélioré.

Un public difficile à informer, une campagne bien orchestrée, une forte masse d'abstentionnistes, une argumentation discutable et un certain nombre de nos collègues parmi l'opposition ; tout cela fit couler le projet.

Le *nouveau projet* ne nous donne pas satisfaction car il ne tient pas suffisamment compte des thèses que nous avons toujours soutenues. Si de l'extérieur, on a

pu penser que nous étions divisés à ce sujet, on s'est trompé. Sur le fond, nous avons tous la même conception, ou peu s'en faut. Nous ne divergeons que sur les moyens de faire passer dans la pratique les thèses qui nous sont chères. Certains pensent que le nouveau projet est un pas dans la voie désirée. La majorité redoute que, une fois les nouvelles structures admises, nous ne puissions plus les modifier, et que nous allions au-devant d'échecs trop nombreux.

Formation des maîtres secondaires. Cette formation ne répond pas à nos vœux. Nous avions désiré que des maîtres primaires expérimentés puissent préparer le brevet secondaire sans abandonner leur classe. Ce point mérite d'être repris en collaboration avec nos collègues de l'enseignement secondaire.

Les nouveaux statuts de la SPN n'ont pas apporté de changements importants. Ils séparent mieux les pouvoirs et laissent plus de liberté d'esprit au président du CC lors des assemblées générales. Ils donnent une importance accrue à l'assemblée des délégués.

Le *Comité central* compte maintenant neuf membres. Mlle A.-M. Lüscher et M. Paul Grandjean y sont entrés dès la mise en vigueur des nouveaux statuts et le collègue Jean John comme délégué de La Chaux-de-Fonds. Nous souhaitons que ces nouveaux membres trouvent du plaisir dans cette activité. Quant à Mlle S. Voumard, elle quitte après s'être occupée activement du comité du centenaire puis du secrétariat du central. Elle avait d'autre part accepté de nous représenter au Cartel. Nous la remercions pour le soin et la conscience avec lesquels elle s'est acquittée de ces charges. Ce rapport nous donne l'occasion de dire à notre collègue Roger Hügli, qui fut un président distingué combien la SPN lui est reconnaissante pour tout le travail qu'il a accompli : que ce soit dans les tâches secondaires ou dans la défense de la loi sur les traitements, la réforme des études, ou encore la célébration du centenaire. Son objectivité et sa parfaite aménité lui ont attiré la sympathie unanime de ses collègues.

Conclusions. S'il est agréable de se pencher sur le passé pour en revivre les péripéties, nous ne devons le faire que pour mieux assurer notre marche en avant. Nous pensons qu'une société comme la nôtre se doit d'étudier tous les problèmes qui touchent au développement le plus harmonieux de l'enfant, ainsi qu'à ceux qui donnent à nos membres la considération qui leur est due.

Il est évident que nous ne voulons pas ôter aux parents, aux commissions scolaires et aux autorités en général, un seul de leurs droits bien légitimes, mais nous estimons que nous avons non seulement le droit, mais le devoir d'intervenir dans tous les problèmes concernant l'école. Notre opinion, longuement mûrie, et exempte de tout intérêt personnel, doit être un facteur essentiel de toute décision prise par l'autorité. Pour arriver à ce but, et disposer du temps nécessaire pour se faire une opinion valable partagée par tous nos membres, nous vous proposons d'inscrire au programme de nos études et de nos activités les points suivants :

- a) Ecole romande.
- b) Programme des dernières années primaires.
- c) Revalorisation des dernières années prim. (préprof.).
- d) Enseignement du français et de l'arithmétique.

- e) Classes de développement et formation de leurs titulaires.
 f) Formation de tous les enseignants.
 g) Revalorisation de notre profession.
 h) Caisse de pensions.
 i) Politique des traitements.
 j) Semaine de 5 jours.
 k) Voies et moyens de rendre notre action efficace.

Il y a là un vaste programme, mais nous sommes convaincus de l'efficacité des résultats, si chaque membre de la société y apporte sa collaboration.

Compte rendu financier pour l'année 1962

I. Caisse générale

Entrées:

Cotisations centrales	14 855.—
Intérêts : Titres et livrets BCN	359.40
Cotisations au Fonds spécial	1 500.—
Impôts anticipés 1961	160.10
Administration : Part de la Caisse d'entraide	800.—
Part du Fonds spécial	200.—
Part de la SPN-VPOD	600.—
Solde séminaire 1961	60.—
Recettes diverses, cotisations spéciales pour le Congrès et la campagne des traitements	4 333.95
Total des entrées	<u>22 868.45</u>

Sorties:

Administration	2 122.10
Cotisations romandes, abon. à l'« Educateur »	8 009.20
Assemblées : Comité central, des délégués et frais de déplacements, assur. générale	2 542.85
Subventions : ESP	250.—
SNTM et RS	250.—
Diverses	550.—
Versement au Fonds spécial	1 500.—
Versement au Fonds culturel	460.—
Commissions et délégations	1 529.35
Assemblée trisannuelle: conf., diplômes, salles	879.10
Frais génér., campagne traitem., congrès SPR	4 305.40
Total des sorties	<u>22 398.—</u>

Entrées	22 868.45
Sorties	<u>22 398.—</u>
Boni	<u>470.—</u>

Bilan au 31 décembre 1962

Avoir

Titres	17 000.—
Livrets d'épargne	160.15
Chèques postaux	726.05
Caisse	461.21
Total de l'actif	<u>18 347.41</u>

Passif

Cotisations romandes (un trimestre)	570.—
Capital au 31 décembre 1962	<u>17 777.41</u>
Capital au 31 décembre 1961	17 876.96
Capital au 31 décembre 1962	17 777.41
Diminution du capital	<u>99.55</u>

II. Caisse d'entraide

Entrées:

Cotisations	1 923.75
Intérêts : Titres	896.85
Carnets BCN	63.30
Prêts	10.—
Impôts anticipés	330.75
Total des entrées	<u>3 224.65</u>

Sorties:

Impôts cantonaux	92.—
Prestations	1 042.—
Versement à caisse générale	800.—
Total des sorties	<u>1 934.—</u>

Bilan au 31 décembre 1962

Titres	33 000.—
Livrets d'épargne BCN	673.45
Cédules de prêts	5 130.—
Total de l'actif	<u>42 283.81</u>
Actif au 31 décembre 1962	42 283.81
Actif au 31 décembre 1961	40 993.16
Augmentation	<u>1 290.65</u>

III. Fonds culturel

Entrées:

Solde séminaire 1961	60.—
Versement caisse générale	400.—
Total des entrées	460.—

Sorties: aucune

Actif au 31 décembre 1962	486.80
Actif au 31 décembre 1961	26.80
Augmentation	<u>460.—</u>

Fortune de la SPN au 31 décembre 1962

Caisse générale	17 777.41
Caisse d'entraide	42 283.81
Fonds culturel	486.80
Total	<u>60 548.02</u>

Fortune au 31 décembre 1962	60 548.02
Fortune au 31 décembre 1961	58 896.92
Augmentation	<u>1 651.10</u>

S.E. ou O. Fontainemelon, le 8 février 1963.

Le caissier : C. Grandjean.

Postes au concours

Neuchâtel. — 1 poste d'instituteur de 9e année.

Hauterive. — 1 poste d'instituteur.

1 poste d'instituteur ou éventuellement d'institutrice.
 1 poste d'institutrice.

Saint-Blaise. — 1 poste d'instituteur.*

1 poste d'instituteur (pour la classe intercommunale de 9e année).

1 poste d'institutrice.

1 poste d'institutrice (pour la classe de développement).

Cornaux. — 1 poste d'instituteur.

Le Landeron. — 3 postes d'institutrices.*
1 poste d'instituteur ou éventuellement d'institutrice.

Lignièrès. — 2 postes d'institutrices.*

Boudry. — 1 poste d'instituteur.*
1 poste d'institutrice.*

Cortaillod. — 1 poste d'instituteur.

Colombier. — 1 poste d'instituteur.
1 poste d'instituteur ou éventuellement d'institutrice.
3 postes d'institutrices (dont 2 *).
1 poste d'institutrice (pour la classe de développement).

Peseux. — 2 postes d'instituteurs (dont 1 *).
1 poste d'instituteur ou éventuellement d'institutrice.
1 poste d'institutrice.*
1 poste d'institutrice (pour la classe de développement).

Corcelles-Cormondrèche. — 1 poste d'instituteur.
1 poste d'institutrice (pour la classe de développement).*

Bôle. — 1 poste d'instituteur.*

Gorgier. — 1 poste d'institutrice (dans le ressort communal).

Saint-Aubin Sauges. — 1 poste d'instituteur.*

Môtiers. — 1 poste d'instituteur.
1 poste d'institutrice.

Couvet. — 1 poste d'instituteur (classe de Trémalmont).*
1 poste d'instituteur ou d'institutrice au village.

Travers. — 1 poste d'instituteur (classe du Mont).*

Noiraigue. — 1 poste d'instituteur.*
1 poste d'institutrice.*

Fleurier. — 1 poste d'instituteur.*

Buttes. — 1 poste d'instituteur.*

Les Verrières. — 1 poste d'instituteur.

La Joux-du-Plâne. — 1 poste d'instituteur.*

Fontaines. — 1 poste d'institutrice.*

Le Cerneux-Péquignot. — 1 poste d'instituteur.*

La Brévine. — 2 postes d'institutrices (dans le ressort communal).

La Chaux-du-Milieu. — 1 poste d'instituteur (classe du Cachot).*

Les Ponts-de-Martel. — 1 poste d'instituteur (dans le ressort communal).
1 poste d'institutrice (dans le ressort communal).

Brot-Dessus. — 1 poste d'institutrice (classe des Petits-Ponts).*

La Sagne. — 1 poste d'instituteur (classe des Entre-deux-Monts).*

* Nomination pour régularisation de poste. Seul est autorisé à postuler le titulaire provisoire du poste.

Obligations : légales.

Traitement : légal.

Examens de concours : seront fixés ultérieurement, s'il y a lieu.

Entrée en fonctions : début de l'année scolaire 1963-1964.

* Adresser les offres de services avec pièces à l'appui jusqu'au 20 février 1963, au président de la Commission scolaire de la commune intéressée et en avisant le secrétariat du Département de l'instruction publique, à Neuchâtel.

Traitements féminins Qu'en est-il de l'égalité ?

Actuellement une institutrice débutante gagne 9000 francs, soit le 83,3% du traitement de son collègue masculin. Sous l'ancienne loi, elle en gagnait le 80,6%...

Après onze ou douze ans d'activité (traitement maximum) une institutrice gagne le 84,6% du traitement de son collègue masculin. Sous l'ancienne loi : 78,8%.

Après quinze ou seize ans d'activité, une institutrice gagne — en tenant compte des deux primes de fidélité de 300 francs chacune — le 88,5% du traitement de son collègue masculin. Sous l'ancienne loi : 78,8%.

S. Voumard.

La votation des 9 et 10 février

Les partisans du projet gouvernemental peuvent être satisfaits: 10 000 oui contre 4000 non, c'est une belle majorité.

Mais pour autant, il est permis d'être perplexe si l'on songe que 1/6 des électeurs et électrices seulement se sont présentés aux urnes: indifférence, ignorance de la question, lassitude ?

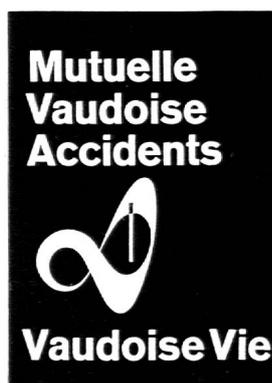
Cette proportion aurait peut-être été celle de l'ensemble ? Quoi qu'il en soit, en jugeant la chose de l'extérieur, on est en droit de se demander si le suffrage « universel » peut être encore pris au sérieux en pays neuchâtelois, et si même il a encore un sens.

Seuls les districts du Val-de-Travers et du Locle étaient rejetsants.

W. G.

accidents
responsabilité civile
maladie
famille
véhicules à moteur
vol
caution

assurances vie



La Mutuelle Vaudoise Accidents
a passé des contrats de faveur
avec la Société pédagogique
vaudoise, l'Union du corps enseignant
secondaire genevois et
l'Union des instituteurs genevois

Rabais sur les assurances accidents

la main à la pâte... la main à la pâte... la main à la...

Une nouvelle série de clichés en couleurs : Vallée de la Suze

Une nouvelle série de clichés vient de paraître, que l'on peut obtenir au Centre d'information de l'Ecole normale des instituteurs, à Porrentruy. Heureuse innovation, elle est cette fois en couleurs et remarquablement composée. C'est pour répondre au vœu de nombreux instituteurs jurassiens que notre collègue Crélerot a mis au point ces diapositives en couleurs, qui présentent la vallée de la Suze. Grâce à ces quelques vues, il sera possible d'étudier en classe, à n'importe quel moment de l'année, divers aspects de la vallée jurassienne, ou de revoir pour en tirer le meilleur profit ce qui a été étudié sur le terrain. Voici la liste de ces diapositives :

1. Vue générale vers l'ouest.
2. Le haut vallon : Les Convers.
3. St-Imier.
4. Villeret et la Combe-Grède.
5. Courtelary et le Haut-Vallon.
6. Le Bas-Vallon vu du Mont-Soleil.
7. Sonceboz et la cluse de Tournedos.
8. La cluse de Tournedos.
9. Le vallon de Reuchenette.
10. La cluse de Reuchenette.
11. Frinwillier et la cluse de Reuchenette.
12. La cluse du Taubenloch.
13. Croquis géographique.

La série de diapositives peut être obtenue montée, au prix de 20 francs, ou non montée, au prix de 15 francs.

M.

Le propos d'Alain

On peut condamner un homme à n'être qu'un sot, simplement en croyant qu'il l'est, en exprimant qu'il l'est...

Une fille deviendrait laide, si on lui répétait qu'elle est laide; car la tristesse est laide, et la timidité est gauche, et les plis restent. La plante humaine ne pousse bien qu'au milieu d'opinions favorables.

LA PRÉPARATION, C'EST UNE RÉFLEXION...

Combien de nos anciens normaliens perdent, après quelques mois, l'habitude de libeller régulièrement, soir après soir, leur préparation du lendemain ! Travail que nous exigeons d'eux tant qu'ils étaient nos stagiaires, travail mal contrôlable que la plupart des inspecteurs scolaires réclament aussi.

Ils ont tellement d'excuses diverses que je m'amuse ici (avec un sourire un peu triste) à les noter : « J'étais peu bien hier soir... — C'est bien la première fois que ça m'arrive, en général je me prépare... — J'ai dû m'absenter du village... — Un comité, une assemblée m'a retenu presque jusqu'à minuit... » Si la scène se passe un lundi, ils invoquent comme excuse le dimanche ; s'ils sont interpellés le samedi, ils pensent « que pour les dernières heures de la semaine... »

Tel de ces jeunes instituteurs exploite une idée ingénieuse, donne à sa leçon un tour original et captivant, mais n'a pas pensé la veille qu'il lui faudra deux heures, et non une, pour la mener à chef. Tel autre perd un temps précieux à chercher en vain, au dernier moment, la documentation nécessaire à une leçon d'information. Tel autre encore, s'il avait réfléchi, aurait mieux organisé une leçon trop longuement verbale qui sombre dans le flottement et le bruit dus à la lassitude d'élèves passifs. Tel autre enfin n'a pas prévu de régler mieux, au cours d'une activité où les élèves se déplacent constamment, le sens et l'ordre de ces déplacements.

La préparation ne se borne pas à l'horaire sommaire de la journée. Elle comprend, bien sûr, la référence aux manuels, aux documents, les textes portés au tableau noir, des informations précises qui enrichiront les leçons de vocabulaire, de géographie, d'histoire ou de sciences. Pour les enseignements-clés, elle va jusqu'à prévoir le plan de la leçon.

Mais elle est, surtout, une réflexion. L'instituteur, dans le silence de sa chambre de travail ou dans celui, qui paraît toujours insolite, d'une salle vidée de ses écoliers, prendra l'habitude de se poser, pour chaque leçon, quelques questions fondamentales :

Cette leçon que je prépare, quel est son but précis ? Quelle méthode vais-je suivre, quels moyens vais-je employer, pour la rendre efficace, pour tendre exactement à ce que j'en attends ? Quelle sera, dans le détail, son organisation ? Comment arriverai-je à un équilibre entre l'oral et l'écrit, entre l'enseignement et le contrôle ?

Au cours de ce moment capital (mais trop négligé) de son activité, l'instituteur fera également le point, se souviendra de la leçon qu'il a donnée pour mieux réussir celle qu'il va donner :

Pourquoi ne suis-je pas très content de ma dernière heure d'arithmétique ? Que faire pour que celle de demain soit meilleure ?

Dans la plupart des métiers, là où les gestes et les opérations sont automatisés, de telles réflexions sont superflues... et encore ! Mais l'enseignement, c'est plus qu'un métier. On y jouit d'une liberté presque complète, liberté dangereuse qui permettrait à un maître peu consciencieux de donner « à peu près sa classe », sans préparation.

Sans cette préparation qui est une réflexion nécessaire, qui, seule, donnera à l'instituteur la conscience du devoir accompli.

A. Ischer.

Utile collaboration

Les « Editions Rencontre », à Lausanne, ont ouvert un « Bureau pédagogique » qui cherche à obtenir la collaboration de maîtres actifs et compétents pour participer à des travaux pédagogiques appuyés sur quelques-unes des collections qu'elles éditent. Le résultat de ces travaux sera offert à tous ceux qui en exprimeront le désir, et en particulier, par le canal de l'« Educateur ».

Il s'agit principalement d'aider les maîtres dans leurs préparations et de fournir des sujets de débats en classe ou de conférences d'élèves.

Cette offre de collaboration nous a paru d'un intérêt évident, et c'est pourquoi nous nous proposons de vous présenter régulièrement une leçon de géographie donnée par des maîtres utilisant l'« Atlas des Voyages » des « Editions Rencontre ». Monsieur Henri Rebeaud a bien voulu nous assurer de sa précieuse collaboration et se chargera de lire, avant parution, ces articles rédigés par des collègues et d'y corriger peut-être certaines imprécisions géographiques. Qu'il soit ici vivement remercié de son appui !

C'est avec le travail de M. Jean-David Christinat, maître de classe supérieure à Villars s. Ollon, que nous

ouvrons aujourd'hui la série. Notre collègue avait à son programme l'Amérique centrale ; envisageant Cuba comme pays type, il a approfondi le sujet en y consacrant trois leçons basées à la fois sur le manuel officiel et sur le volume de l'« Atlas des Voyages » consacré à cette île tapageuse. (L'« Atlas des Voyages » est en effet un livre du maître par excellence. Chaque volume présente un pays différent et comprend trois sections : le récit, qui fait voir et fait vivre ; le panorama, riche collection d'illustrations originales ; et le documentaire, qui donne les renseignements, les statistiques et les chiffres les plus récents.)

Remercions notre collègue Christinat et souhaitons que de nombreux maîtres se joignent à cet effort pédagogique.

NOTE : Pour encourager et remercier les maîtres qui collaboreront à cette entreprise, les « Editions Rencontres » offriront, jusqu'à épuisement, un « Atlas mondial de poche » (10 X 14 cm, 40 pages, dont 32 cartes en couleurs et 8 montrant les réseaux routiers, ferrés, maritimes et aériens du monde). Les maîtres intéressés par ces travaux et possesseurs de l'« Atlas des Voyages » — voir annonce en page 2 de la couverture — peuvent obtenir gratuitement ces petits atlas pour leurs élèves du degré supérieur et en faire, par exemple, des prix de concours ou autres récompenses. Ils voudront bien s'adresser à notre ex-collègue Jacques Laufer, animateur du Bureau pédagogique des « Editions Rencontre », Bellevaux sur Lausanne.

Cuba : cœur des deux Amériques

Fidel Castro et le blocus de Cuba viennent de faire trembler le monde... les élèves sont sensibilisés par cette actualité. L'intérêt pour les « barbudos » cubains est donc facile à éveiller ! Et n'est-il pas indispensable d'accrocher d'emblée ce fameux intérêt ?

Première leçon :

Le sacro-saint programme semble oublié... Au tableau noir, la devise castriste « Patria o muerte » (La patrie ou la mort) ou « Cuba si Yankis no ! » et voilà cette classe de grands entraînée dans un exposé politico-géographique. Carte en mains, les élèves réalisent la situation de Cuba : bien isolé du bloc communiste, à quelques encablures du fameux cap Canaveral. C'est l'affrontement de la colossale et richissime Amérique anglo-saxonne avec la misère et le sous-développement de l'Amérique latine. Sous cet éclairage, le texte no 4, p. 82 du manuel Rebeaud prend tout son sens.

La situation de Cuba étant découverte, quoi de plus passionnant que la lutte de Fidel Castro contre Batista. Comme chacun comprend mieux alors ces expressions modernes : « pays sous-développé », « dépendance économique des USA » ! C'est avec enthousiasme que le maître, qui vient de relire, dans l'« Atlas des Voyages », la partie récit de Cuba*, peut faire revivre devant sa classe tout le folklore très latin de la révolution cubaine. (Sans considération politique ; d'ailleurs, pour nos jeunes, Fidel Castro est bientôt un héros sans contenance politique.)

Mais pouvait-on parler de Cuba, de Castro, de panique des ménagères helvétiques, sans évoquer le SUCRE ?

Cuba, c'est l'île du sucre, Castro, le « leader maximo » du sucre, sa révolution s'est fondée sur les cultivateurs de canne à sucre. Aussi tout s'éclaire en lisant un passage du volume précité*, p. 29 : « Si ailleurs, le sucre est un morceau qu'on glisse négligemment dans la tasse

de café en pensant à autre chose, ici il est le signe d'une richesse unique, vulnérable, diabolique... Cuba assure plus de 50 % du marché libre mondial... »

Ce premier exposé peut être admirablement complété par les remarquables illustrations de la partie de l'« Atlas des Voyages ». Les élèves établissent eux-mêmes les commentaires des photos et réalisent ainsi l'indispensable synthèse finale de la leçon :

1. Castro et le folklore de sa révolution
 - a) tempérament des peuples latins
 - b) langue parlée en Amérique latine
 - c) mélange des races (manuel, p. 82).
2. Contrastes entre les deux Amériques :
 - a) gratte-ciel — masures
 - b) casino — chômeurs, cireurs de chaussures.
3. Sucre
 - a) plantation
 - b) végétation
 - c) récolte.

Deuxième leçon :

Préparation. — Etude du texte 3, p. 100 du manuel Rebeaud. En classe, commentaires détaillés de ce texte, selon le schéma suivant (les élèves lisent tour à tour des extraits du Documentaire, troisième partie de l'« Atlas Rencontre ») :

Manuel p. 100.

Texte 3, premier alinéa : descriptions des Antilles, situation, climat.

« Atlas des Voyages »

Albin P. 209 : La Havane appelée par les Espagnols « Avant-garde des Indes », « Clé du Nouveau Monde » (importance stratégique et maritime du port)... araignées monstrueuses, maja, crocodiles, température moyenne 24°... formation des cyclones.

* « Cuba », de Jean A. Dumur, dans la collection « Atlas des Voyages », Ed. Rencontre, Lausanne, 1962. (Voir annonce en page 2).

Manuel p. 100

Texte 3, 2^e alinéa : histoire et peuples (voir aussi Chabloz, Histoire générale, chap. XII.)

Daniel P. 211 : Colomb découvrit Cuba en octobre 1492... massacre des indigènes... traite des noirs.

Michel P. 237 : histoire plus détaillée de Cuba, et tellement proche de celle de toute l'Amérique latine.

Jacques P. 241 : Philippe II, Charles Quint, la guerre hispano-américaine, tour de surveillance des esclaves d'une sucrerie...

Voilà d'utiles jalons pour rapprocher les programmes d'histoire et de géographie.

Troisième leçon :

Préparation : étude des autres textes de la p. 100 et de la carte de la p. 101 du manuel Rebeaud.

En classe : étude des cultures et produits de l'Amérique centrale.

Cette étude est enrichie à nouveau de textes choisis dans l'« Atlas des Voyages », ainsi :

1. Le sucre, richesse unique et diabolique.
2. Le sucre, état de la question.

3. Le tabac, les cigares...

4. Le sisal.

5. Le pétrole.

6. Le commerce cubain.

7. Quelques menus nationaux (intéressent beaucoup les élèves, l'« Atlas Rencontre » donne même les recettes !).

Par ailleurs la lecture du texte du manuel sur les canaux interocéaniques gagne à être complétée par des extraits de l'« Atlas des Voyages » révélant le rôle de Cuba dans la percée de Panama.

Ce travail collectif peut avoir un prolongement par quelques travaux personnels, sous forme de causeries. L'« Atlas des Voyages » servira de source de documentation aux élèves :

1. Le sucre.
2. La révolution cubaine.
3. Biographie de Fidel Castro.
4. Le communisme.
5. Histoire de l'Amérique latine.

Jean-David Christinat.

Passivité, fatigue... ou modestie ?

Il y a trois semaines paraissait ici même un article reproduit de « Coopération » : « Les enfants suivis... et les autres ». Le problème qu'il soulevait — dosage des devoirs à domicile pour les jeunes élèves et handicap parfois grave subi par ceux que des parents sur-occupés ou insouciantes laissent à eux-mêmes — semblait de nature à susciter un débat entre nous. N'eût-ce été que pour répondre à l'auteur qui mettait directement l'école en cause en l'accusant d'aggraver une forme d'injustice sociale.*

Nous sommes 3600 à recevoir l'« Educateur », dont un bon quart au moins avons ou avons eu affaire à des élèves des premières classes primaires. Pourquoi ne s'est-il pas trouvé dans le courrier du rédacteur qu'une réaction à son appel ?

Passivité, fatigue... ou modestie ? Que chacun de ceux ou celles qui auraient pu, voulu ou dû répondre s'attribue le terme qui lui revient.

Voici donc l'opinion de notre collègue O. B., des Alpes vaudoises, que je remercie d'avoir rompu le silence déconcertant du corps enseignant romand.

Les enfants suivis... et les autres

Une première réponse m'est venue à l'esprit à la lecture de cet article : non, un enfant qui commence l'école primaire ne peut pas se passer d'aide pour ses devoirs à domicile. Le programme prévoit l'apprentissage de la lecture. Chaque nouvelle lettre fait l'objet d'une leçon, mais quand il y a 30 élèves dans la classe, pour que chacun ait l'occasion de lire, la maîtresse ne pourra écouter et contrôler que 2 ou 3 lignes de lecture par élève. Qui estimera cette quantité suffisante pour arriver en une année à la maîtrise de la lecture ? A la maison, il est donc nécessaire que quelqu'un écoute et corrige ce que lit le petit enfant. Il en va de même pour le vocabulaire : après l'étude des mots en classe, c'est le contrôle nécessaire à la maison. Quant aux mots de vocabulaire indiqués dans l'article de « Coopération » (parrain, marraine, filleule, etc.), il me paraît invrai-

semblable qu'ils puissent être donnés après 4 mois d'école primaire. Serait-ce possible à la suite de deux années d'école enfantine ? Dans ce cas l'enfant doit savoir lire, et l'optique des devoirs à domicile change déjà.

Il est vrai qu'il y a une injustice entre les « enfants suivis et les autres » et ce problème m'a fait assez vite limiter les devoirs obligatoires à la lecture et au vocabulaire, tout en encourageant les travaux supplémentaires tels que petits textes, séries de calculs ou lecture des livres de bibliothèque.

Au moment où les exigences augmentent dans tous les corps de métiers, il me semble que les parents devraient prendre au sérieux ces premiers pas dans la vie scolaire.

Le rédacteur optimiste parlait de nouer la gerbe... Il s'en voudrait d'alourdir cet unique épi de réflexions personnelles, mal informé qu'il est du problème puisqu'il n'a plus enseigné à des petits depuis 19 ans.

Une phrase de l'article en question l'a cependant chicané : « Comment se fait-il donc qu'on donne à un enfant de 7 ans des devoirs qu'il est incapable de faire seul ? Cela signifie que l'école compte sur l'appui journalier des parents. »

Bien sûr qu'elle y compte ! Comme l'Eglise aussi d'ailleurs, et d'autres institutions qui, avec vous, parents, s'essaient à faire de vos enfants des hommes et des femmes dignes de ce nom. Elle compte sur votre attention au travail fait en classe, sur l'intérêt que vous portez aux succès comme aux déboires scolaires de vos gosses, bref sur une journalière sollicitude de votre part.

Il y aura toujours, hélas ! des mères harassées de besogne, des orphelins (mal) placés, des procréateurs indignes. Dans les villes, les autorités scolaires corrigent de leur mieux ces carences familiales en multipliant les classes gardiennes.

Mais il y a aussi et toujours davantage des parents qui démissionnent et s'imaginent que l'école « est là pour ça », qu'elle « n'a qu'à ». Comme toute fécondation, celle de l'âme enfantine est au prix de l'accord intime de deux éléments : l'apport scolaire — cérébral et viril — et le climat familial — affectif et féminin.

* Voir « Educateur » No 4, du 1^{er} février.

Où un faux départ fut un départ quand même...

Avril 62, début de l'année scolaire. Trente-deux élèves de 3e, tous nouveaux. Il faut tout recréer. Les structures internes de la classe, les cadres de la coopérative, les responsables, les équipes... Faire naître l'envie d'écrire, de peindre, de parler, de travailler sur initiative personnelle... Tout cela devant si possible venir d'en bas, naturellement, et non simplement imposé par le maître-chef. (Les chaises !) Ce n'est pas facile, on hésite, on se tâte.

— Ça, c'est une imprimerie, M'sieur ?

— Pour faire quoi, M'sieur ?

— On en fera aussi, M'sieur ?

— Tenez, là, des journaux de l'année passée, des journaux d'autres classes. Regardez, lisez...

— Et toutes ces histoires, c'est eux qui les ont faites ?

... Etc. Le maître explique comment les élèves apportent des histoires, des textes qui sont imprimés pour les camarades, les parents, les correspondants. Et on attend quelques jours, en vain. Les enfants regardent, lisent, mais rien ne vient... Il faut pourtant démarrer.

Voilà qu'un matin, un garçon n'a pas rendu la formule que les parents devaient remplir pour l'assurance infantile. A deux heures, toujours pas de formule.

— Alors, Christian, ce papier ! Tu ne l'as pas ici ? A midi, ta maman n'a pas pu remplir cette feuille ?

— Non, elle n'était pas là.

— Et le dîner ?

— J'étais tout seul pour dîner.

— C'est toi qui as fait le dîner ?

— C'était prêt, je n'ai eu qu'à réchauffer...

— Ah ! Voici quelque chose d'intéressant. Raconte, veux-tu ?



Devant la classe attentive, de question en réponse, l'élève va, parle, nous fait revivre son repas de midi. Les macaronis, le café, la tasse de thé pour le frère malade au lit.

Puis on recommence tout, on construit des phrases. La classe aide, le maître écrit au tableau. Ce sera le premier texte que nous imprimerons.

Mon dîner.

Aujourd'hui, j'étais seul pour dîner.

Maman avait cuit des macaronis. J'ai mis un peu de graisse dans la marmite et je les ai chauffés.

J'ai fait aussi du café. Il faut faire cuire de l'eau. J'ai moulu une pincée de grains de café et j'ai mis la poudre dans l'eau. Puis j'ai passé avant de boire.

J'ai porté une tasse de thé que maman avait préparé à mon frère, car il est au lit, grippé.

J'ai encore débarrassé la table. Je me suis bien débrouillé.

Christian.

Et le maître, tout content : — Enfin vous pourrez imprimer. Voyez comme c'est facile. Vous racontez simplement ce qui vous est arrivé, une aventure, un souvenir, et nous aurons ainsi des textes libres à lire et à choisir.

Ça y est, cette fois, nous voilà partis.

* * *

Récréation. Rentrée de la récréation. Des regards troubles, des chuchotements hésitants. Quatre heures, sortie. Poignées de mains. Et n'y tenant plus, l'un des derniers revient sur ses pas et dit au maître : — Vous savez, M'sieur, c'est pas vrai ce que Christian a raconté. Sa maman était là, mais elle ne voulait pas signer la feuille d'assurance, alors...

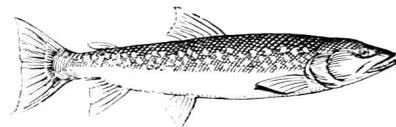
— Ecoute, tu diras ce que tu sais devant la classe, demain matin !

Effectivement, Christian reconnaît. Il a inventé, encouragé par mes questions et mon intérêt pour ce dîner qu'il avait fait tout seul. Christian pleure. Explications. Peut-on imprimer des mensonges ? — Non. Il faut effacer les mensonges. Voici l'éponge. Christian grimpe sur sa chaise, face au texte, ce beau texte tout prêt à être imprimé, en grosses lettres blanches sur le noir du tableau. Ce texte signé Christian !

Et dans un silence de mort, l'auteur va procéder à son examen de conscience. On lit une phrase. — Vrai ? — Non... — Alors, efface. Et l'éponge glisse, cruelle. Ainsi de phrase en phrase. Le tableau redevient peu à peu tout noir. Sauf la fin qui soulève une affirmation véhémement : — M'sieur, ça c'est vrai !

Et il est resté : « Mon frère grippé était au lit, je lui ai porté une tasse de thé. »

Une longue discussion suivit : la valeur d'une signature d'auteur, la vérité, l'invention qui est aussi possible mais alors on annonce : — C'est un conte, une histoire imaginée. Différence entre le souvenir, l'histoire vécue, et l'inventé, l'imaginé, la fantaisie. Il faut encore consoler Christian, lui pardonner. Il ne recommencera pas de sitôt ! On ne lui reparlera pas de cette faute, mais il nous faut maintenant un autre texte, vrai, celui-là.



Et le lendemain, Laurent annonçait : — Moi, j'ai une histoire, une vraie !

La truite.

Mon papa est pêcheur.

Jeudi à huit heures 30, il est rentré très fier et joyeux. Il avait attrapé une grosse truite.

Elle mesurait 70 cm de longueur. Nous l'avons pesée : 5 kilos. Elle était gluante, lisse. Les dents sont comme des aiguilles. Elle était grise avec des points noirs.

C'est moi qui l'ai portée à l'hôtel Beau Rivage.

Laurent.

Alors ce fut le vrai départ et tout a commencé : exploitation, enquête, leçon de chose, calcul, imprimerie... Il n'y avait plus qu'à suivre.

Gardel.

12 dictées contenant des participes passés*

Dictée 1

10 P.P.** (i, s, a, p)

FLEURS D'HIVER

Il a **neigé** toute la nuit.

Mes volets mal **fermés** m'ont **laissé** entrevoir, dès mon lever, cette grande nappe blanche qui s'est **étendue** en silence sur la campagne...

J'ai **visité** nos primevères : chacune portait son petit fardeau de neige et pliait la tête sous le poids. Ces jolies fleurs, si richement **colorées**, faisaient un effet charmant sous leurs chaperons blancs. J'en ai vu des touffes entières **recouvertes** d'un seul bloc de neige ; toutes ces fleurs riantes, ainsi **voilées** et se penchant les uns vers les autres, semblaient un groupe de jeunes filles **surprises** par une ondée et se mettant à l'abri sous un tablier blanc.

(114 mots)

Maurice de Guérin.

* Ces dictées sont un complément de notre « Fichier du participe passé », SPR.
** Le nombre indique le total des P.P. du texte.

Les abréviations entre parenthèses signifient :

s : P.P. sans auxiliaire, é : P.P. avec être, a : P.P. avec avoir.

i : P.P. des verbes impersonnels, p : P.P. des verbes pronominaux.

Dictée 2

9 P.P. (a, s)

UNE ÉCOLE D'AUTREFOIS

J'ai **parlé** de la vieille école où j'ai **appris** à lire, à écrire et à compter. C'était une salle unique, **éclairée** par des fenêtres à petits carreaux, que je n'ai jamais **vues ouvertes**. Point de plancher ni de carrelage ; nos sabots frottaient la terre nue. Des bancs, mais point de table. Nous écrivions sur des planches de chêne, **percées** en haut par un petit trou où passait une ficelle qui les suspendait, la classe finie, à des clous **piqués** dans le mur. Ma planche, que je regrette bien d'avoir **perdue**, avait **servi** à mon père et à ma grand-mère dans cette même école où nous fûmes tous les trois élèves du même maître.

(123 mots)

Ernest Lavisse.

Dictée 3

10 P.P. (s, a, p)

L'ABATTAGE D'UN ARBRE

L'arbre était monumental et dominait la forêt depuis quelque soixante ou quatre-vingts ans. Les coups se faisaient plus **mesurés**.

Les fibres que les haches n'avaient pas encore **tranchées** devenaient impuissantes à soutenir le poids énorme du tronc et de la ramure : leur plainte s'accrut de seconde en seconde. Et l'arbre s'inclina lentement comme si un oiseau, soudain **perché** en bout de branche, avait **détruit** son équilibre.

Les deux bûcherons avaient vivement **sauté** à terre et s'étaient **rangés** de notre côté. Malgré leur habitude, ils regardaient l'événement

se produire, lèvres **entrouvertes**, les yeux fixes. Cela fit un bruit énorme de branches **cassées**, de troncs **éclatés** sous le poids du grand chef **assassiné** : comme un temple qui s'écroule...

(130 mots)

André Demaison

« Intrigues de la Forêt »
Flammarion, édit.

Dictée 4

10 P.P. (s, é, a)

LE RAMASSAGE DES FEUILLES MORTES

Les châtaigniers sont déjà **dépouillés**. Les bouleaux et les trembles sont **devenus** des arbres d'or.

Les enfants vont ramasser les feuilles **mortes**. Ils ont **descendu** la côte en courant. A l'orée du bois, ils ont **rencontré** les autres enfants du village.

Les garçons font leur tâche en silence. Nos petites filles font marcher leur langue tout en remplissant les paniers et les sacs...

Courbés sous le sac ou **penchés** sur la brouette, ils ont chaud. Ils s'arrêtent pour souffler... Poussant et soufflant, ils arrivent enfin.

Leur mère qui les attend sur le pas de la porte, leur crie : « Allons, les enfants, la soupe est **trempée**. » Nos amis la trouveront excellente. Il n'est si bonne soupe que celle qu'on a **gagnée**.

(130 mots)

Anatole France

« Filles et Garçons »
Calmann-Lévy, édit.

Dictée 5

9 P.P. (a, s, é)

AU CHEVAL

L'autre jour on a **inventé** un jeu très amusant : Michel, **attelé** avec des ficelles, était un cheval. Et Lillie, avec une baguette dans la main, était le cocher. On a fait deux fois le tour du jardin. Lillie criait, secouait les guides tant qu'elle pouvait et maniait son fouet de la belle manière.

Au bout de deux tours, Michel était **essoufflé**. Alors, comme Lillie fouettait toujours, il lui a **dit** gentiment de taper plus doucement parce qu'elle lui faisait un peu mal. Mais Lillie était trop **excitée**. Elle a **ricané** d'un air provoquant. Quand on a un mauvais cheval, on le corrige. Et d'un geste un peu brusque elle a **cinglé** si fort les mollets de Michel (il était en chaussettes) qu'il y a **eu** une raie blanche, qui tout de suite est **devenue** rouge.

(143 mots)

André Lichtenberger

« Le petit Roi »
Plon, édit.

Dictée 6

10 P.P. (a, é, p)

L'ÉLECTRICITÉ

Une rivière naît du glacier, tout là-haut dans la montagne.

« L'eau est trop précieuse pour qu'on la laisse ainsi vagabonder, sans profit, dans le vaste monde » ont **pensé** les ingénieurs.

Bientôt une multitude d'ouvriers sont **venus** et ont **bouleversé** le terrain ; ils ont **foré** la roche, l'ont **minée** jusque dans son sein, ont

fouillé les entrailles de la terre, puis ils ont **élevé** un gigantesque barrage derrière lequel se sont **accumulées** toutes les eaux de la région.

Par de gros tuyaux d'acier, celles-ci ont **été amenées** à l'usine où elles font tourner turbines et dynamos qui produiront l'électricité, cette fée merveilleuse qui nous éclaire, nous réchauffe, cuit nos repas, nous aide dans nos travaux, nous distrait, nous promène à travers les pays, nous rend tant de services que nous ne pourrions plus nous en passer.

P. B.

L'Ecole valaisanne

(146 mots)

Dictée 7

11 P.P. (é, s, a)

UNE MAISON RURALE

Quand je visite une maison rurale, je suis **désappointé** si je ne rencontre pas les trois éléments habituels de la décoration : la couronne de mariée de la maîtresse de maison, fleurs et boutons d'orange sous un globe de verre, la photographie **encadrée** des vieux parents et des enfants, presque toujours ceux-ci en uniforme de soldat, et le crucifix **pendu** près du lit ou au-dessus de la commode.

C'est là qu'on voit les armoires luisantes, **cirées** avec un amour jaloux, et dont les portes ont **été fabriquées** avec les plus belles planches des plus beaux noyers, cerisiers ou chênes, qui ornaient le voisinage il y a un ou deux siècles. Dans l'armoire, la femme a **serré** les piles de larges draps que sa grand-mère avait **filés**, et qu'elle-même a bien souvent **lavés** et **étendus** pour les sécher, sur la haie voisine, **devenue** pour un jour toute blanche comme au temps de Pâques.

René Bazin

« La douce France »

De Gigord, édit.

(163 mots)

Dictée 8

10 P.P. (é, a, s)

LES MEUBLES DU PAUVRE

Les pauvres gens tiennent beaucoup aux objets parmi lesquels ils vivent. Peut-être y sont-ils **attachés** par la peine qu'ils ont **eue** à les acquérir ou par un usage plus continu.

Chez eux, rien ne disparaît, rien ne bouge ; le meuble qui a **commencé** le ménage reste à sa place jusqu'au moment où le ménage finit ; il fait, pour ainsi dire, partie des maîtres eux-mêmes. Si le temps l'ébrèche, ils le réparent ou le transforment ; ses débris mêmes sont **utilisés**.

Quand le feu a **percé** le pot de terre dans lequel cuisait le dîner de la famille, ils y plantent des pois de senteur ou du réséda pour orner la fenêtre. Tous ces meubles en ruine sont comme des amis qui ont **vieilli** à leurs côtés.

Pour ma part, je n'ai jamais **pu** me séparer de ce qui avait **vécu** longtemps avec moi. Encore aujourd'hui, j'ai un grenier encombré de meubles **éclopés** et d'ustensiles hors d'usage.

E. Souvestre

(170 mots)

Dictée 9

9 P.P. (i, a, p, s)

L'OURS DE NEIGE

Il était **lombé** depuis quelques jours une neige assez épaisse, et cette première neige avait **ramené** les plaisirs de l'hiver. Les enfants s'étaient **amusés** à élever une haute masse de neige **entassée** et **foulée** qui devait, quand on la jugerait assez belle, prendre la forme d'un géant ; et c'était elle que René regardait.

« Attendez ! s'écria-t-il tout à coup, vous allez voir ! »

Il courut chercher une hachette, un couteau, une petite planche, et commença à tailler et à polir le bloc de neige.

« Il va faire un homme ! » disaient les enfants qui l'avaient **suivi** et s'étaient **rangés** en cercle pour le regarder travailler.

Quand René eut **terminé** son ouvrage, il se retourna triomphant vers les enfants, et leur dit : « Savez-vous ce que j'ai **fait** là ? »

Personne n'osait répondre ; on avait si grand-peur de se tromper ! Au milieu du silence, une douce voix se fit entendre : « C'est un ours blanc ! » disait la petite Lina, la cousine de René.

Madame Colomb

(174 mots)

Dictée 10

11 P.P. (s, a, é)

AUTOMNE

L'air est doux, d'une douceur à émouvoir les larmes, mais il y passe parfois de rapides frissons.

Les bois, tout en se dénudant, semblent se complaire à essayer des travestis **bariolés**.

Le houx met sa parure de corail rutilant. Dieu veuille que les petits oiseaux nous en laissent pour la Noël ! Car, déjà, la grive et le loriot ont **saccagé** les sorbiers sans économie, ni méthode aucune, et les premières couches de feuilles **mortes** sont **parsemées** de plumes bleues que les geais ont **perduës** à la bataille.

Des fumées rampent à travers champs, **couchées**, **retenues** à la terre, **emmêlées** aux brumes qui montent.

Saison mélancolique et magnifique, où la nature, avant de dénouer ses splendeurs, ne les étale que pour le plaisir de l'art. Charme **désintéressé** où l'utile ne tient plus de place.

Passés les fleurs et les fruits, **finies** moissons et vendanges ; toute les feuilles vont disparaître dans un immense embrasement.

Avant de donner son programme d'hiver, le souverain régisseur s'amuse à incendier les grands décors du ciel.

(176 mots)

Paul Cazin

« La tapisserie des jours »

Plon, édit.

UN JARDIN ABANDONNÉ

Le jardin, ainsi **livré** à lui-même depuis plus d'un demi-siècle, était **devenu** extraordinaire, charmant. Plus d'un songeur a **laissé** bien des fois ses yeux et sa pensée pénétrer indiscrètement à travers les barreaux de l'antique grille **cadencée**, **tordue**, branlante, **scellée** à deux piliers **verdifs** et moussus, bizarrement **couronnés** d'un fronton d'arabesques indéchiffrables. Il y avait un banc de pierre dans un coin, une ou deux statues **moïsiées**, quelques treillages décloués par le temps, pourrissant sur le mur ; du reste, plus d'allées ni de gazon, du chiendent partout. Le jardinage était **parti** et la nature était **revenue** ; les mauvaises herbes abondaient, les arbres s'étaient **baissés** vers les ronces, les ronces étaient **montées** vers les arbres ; la plante avait **grimpé**, la branche avait **fléchi**, ce qui rampe sur la terre avait **été** trouver ce qui s'épanouit dans l'air ; troncs, rameaux, feuilles, touffes, vrilles, sarments, épines, s'étaient **mêlés**, **traversés**, **mariés**, **confondus**.

Victor Hugo

(178 mots)

Le pluriel des noms composés

A. Rappel

Règle générale : Dans les noms composés, seuls les noms et les adjectifs peuvent prendre la marque du pluriel. Les autres mots restent invariables.

Règles particulières : 6 cas peuvent se présenter :

1. *Nom + nom* : tous deux prennent la marque du pluriel.
Exemple : des choux-fleurs.
2. *Nom + adjectif* : tous deux prennent la marque du pluriel.
Exemple : des rouges-gorges.
3. *Deux noms unis par une préposition* : seul le premier prend la marque du pluriel.
Exemple : des pommes de terre.
4. *Verbe + nom* : le verbe s'écrit à la 3^e personne du singulier. Le nom s'écrit au singulier ou au pluriel suivant le sens.
Exemples : des essuie-mains, des abat-jour.
5. *Nom + mot invariable* : seul le nom change au pluriel.
Exemple : des arrière-pensées.
6. *Plusieurs mots formant une expression* : pas de changement au pluriel.
Exemple : des pince-sans-rire.

B. Dictée d'exercice ou de contrôle

1. *Nom + nom*
des chiens-loups
des fermetures-éclairs
des costumes-tailleurs
des canots-moteurs
des choux-raves
des femmes-serpents
des oiseaux-mouches
des chefs-lieux
des wagons-restaurants
des montres-bracelets
2. *Nom + adjectif*
des blancs-becs
des sages-femmes
des cerfs-volants
des arcs-boutants
des beaux-frères
des grands-ducs
des hauts-fonds
des lauriers-roses
des coffres-forts
des mortes-saisons
3. *Nom - prépos. - nom*
des arcs-en-ciel
des crocs-en-jambe
des culs-de-jatte
des eaux-de-vie
des œils-de-bœuf
des chefs-d'œuvre
des vers à soie
des rez-de-chaussée
des barbes-de-capucin
des coups de pied

4. *Verbe + nom*

- des essuie-mains
des passe-lacets
des cure-dents
des couvre-chefs
des coupe-choux
des chauffe-bains
des crève-cœur
des garde-manger
des hache-légumes
des aide-mémoire

5. *Nom + mot invariable*

- des arrière-automes
des arrière-petits-fils
des trop-pleins
des entre-saisons
des avant-coureurs
des mille-pattes
des après-midis
des à-coups
des sans-culoites
des après-skis

6. *Expression invariable*

- des boute-en-train
des passe-partout
des va-et-vient
des sauve-qui-peut
des coq à l'âne
des qu'en dira-t-on
des on-dit
des bric à brac
des rappelle-toi
des pas grand-chose

C. Quelques cas particuliers, à expliquer chacun pour soi :

des tête-à-tête — des nouveau-nés — des haut-parleurs — des vice-présidents — des va-nu-pieds — des réveille-matin — des électro-aimants — des radio-électriciens — des tragi-comédies (et autres hybrides gréco-ou latino-français).

20 P.P. (s, a, p, è)

LA MORT DU LOUP

(fragments)

Les nuages couraient sur la lune **enflammée**,
Comme sur l'incendie on voit fuir la fumée...
Nous avons **aperçu** les grands ongles **marqués**
Par les loups voyageurs que nous avions **traqués**.
Nous avons **écouté**, retenant noire haleine
Et le pas **suspendu**. — Ni le bois ni la plaine
Ne poussaient un soupir dans les airs ; seulement
La girouette en deuil criait au firmament ;
Car le vent, **élevé**, bien au-dessus des terres,
N'effleurait de ses pieds que les troncs solitaires,
Et les chênes d'en bas, contre les rocs **penchés**,
Sur leurs coudes semblaient **endormis** et **couchés**...
Le loup vient et s'assied, les deux jambes **dressées**,
Par leurs ongles crochus dans le sable **enfoncées**.
Il s'est **jugé perdu**, puisqu'il était **surpris**,
Sa retraite coupée et tous ses chemins **pris** ;
Alors il a **saisi**, dans sa gueule brûlante,
Du chien le plus hardi la gorge pantelante,
Et n'a pas **desserré** ses mâchoires de fer
Malgré nos coups de feu qui traversaient sa chair...
Et, sans daigner savoir comment il a **péri**,
Refermant ses grands yeux, meurt sans jeter un cri.

Alfred de Vigny

(187 mots)

Dictées recueillies par Maurice Nicoulin.

Venez passer vos vacances et week-ends dans la plus belle région des Alpes vaudoises

Gryon Villars-Bretaye



Beaux champs de ski, nombreuses pistes de descente balisées

Téleski Bretaye-Chamossaire

Téleskis Bretaye-Chaux Ronde (2 installations)

Téleski Lac Noir-Bretaye

Téleski Bretaye-Petit Chamossaire

Chemin de fer Bex-Villars-Bretaye

PAPETERIE de ST-LAURENT

Charles Krief

RUE ST-LAURENT 21

Tél. 23 55 77 **LAUSANNE** Tél. 23 55 77

Satisfait au mieux:
Instituteurs - Etudiants - Ecoliers

Voyages en Grèce et en Sicile 1963

Aux membres du corps enseignant et à leurs familles
La Maison BOREL vous propose sous la conduite de Roger GFELLER :

GRÈCE, du 6 au 21 juillet, trois variantes :

- a) **Xylokastron** - village de vacances - visite d'Athènes etc. **Fr. 550.—**
- b) **Croisière Grèce-Turquie**, avec Istanbul et les îles grecques **Fr. 845.—**
Ces deux voyages sont la réédition du programme 1962: Une réussite !
- c) **Croisière mer Egée** (nouvelle formule), Crète - Rhodes - Halicarnasse (Turquie) - Kos - Patmos - Delos - Myconos - Syros - visite d'Athènes - séjour à Xylokastron (6 jours) **Fr. 775.—**

SICILE, du 27 juillet au 11 août

Parcours Gênes - Sicile et retour, transatlantique italien - visite Naples - tour Sicile (6 jours).
Etna - Stromboli - séjour au bord de la mer - Hôtels premier ordre.

Prix encore en discussion mais par avance imbattables.

Renseignements et inscriptions :

VOYAGES A. BOREL
Charmilles 9
Prilly-Lausanne
Tél. (021) 25 96 07

Roger GFELLER, inst.
Batelière 12
Lausanne
Tél. (021) 26 53 38

école
pédagogique
privée

Floriana

Direction E. Piotet Tél. 24 14 27

Pontaise 15, Lausanne

- Formation de gouvernantes d'enfants, jardinières d'enfants et d'institutrices privées
- Préparation au diplôme intercantonal de français

La directrice reçoit tous les jours de 11 h. à midi (sauf samedi) ou sur rendez-vous

Magasin et bureau Beau-Séjour

POMPES OFFICIELLES
FUNÉBRES DE LA VILLE DE LAUSANNE
8. Beau-Séjour

Tél. perm. 22 63 70 Transports Suisse et Etranger

Concessionnaire de la Société Vaudoise de Crémation

CAFÉ ROMAND

St-François

Les bons crus au tonneau
Mets de brasserie

L. Péclat

AURORE

Ecole d'institutrices
de jardinières d'enfants

fondée en 1926

Jardin d'enfants 3 à 5 ans
Classes préparatoires 6 à 10 ans

Allie la pratique
à la théorie

Dir.: Mme et Mlle LOWIS
ex-prof. Ecole Normale,
diplômées Université

LAUSANNE
rue Aurore 1
Tél. 23 83 77

imprimerie

vos imprimés seront exécutés avec goût
**corbaz
sa**

B e r n e

J. A.

Montreux 1